

tion du *désétablissement* de l'Eglise d'Irlande, il jette à la Chambre cette déclaration : " Je prie la Chambre de m'excuser si je parle ainsi. Ce sont là des sujets que je n'aime pas à aborder et qu'il est désagréable de traiter sans nécessité dans une société mixte. Mais je suis catholique, et jamais cette Chambre, ni aucune autre Chambre, ni aucun pouvoir sur la terre, ne me feront renoncer à ma foi. Mes convictions religieuses sont inébranlables et plusieurs me sauront gré de les avoir défendues. " Il disait vrai ! Et sans qu'il y eut là de sa part aucune manoeuvre, il est certain que ses compatriotes lui savaient gré de défendre ses convictions religieuses et les leurs.

Le recul de l'histoire commence pour Cartier et nous permet d'apprécier plus justement les causes de son emprise. L'on peut expliquer son succès auprès de ses compatriotes par la puissance de sa personnalité, et il est bien certain que malgré soi l'on devrait se sentir fier d'un tel homme et de lui être uni par la communauté du sang. Ce qu'il faut dire cependant, si l'on veut être juste, c'est que le peuple croyant et catholique du Bas-Canada avait conscience de trouver en lui une expression complète, et si l'âme de notre race s'est donnée à lui de si magnifique façon, c'est qu'elle trouvait dans la noblesse de son caractère, et surtout dans la fermeté de ses croyances, sa profonde sécurité.

Elle lui sut gré en particulier de s'être fait le défenseur des minorités. En ce pays mixte, où les relations de bonne entente ne sauraient exister sans le respect des droits de chacun, elle a vu en lui l'apôtre d'une idée chrétienne qui a d'ailleurs toujours fait le fond de ses propres dispositions. L'on a parlé de l'oeuvre grandiose au service de laquelle Cartier a mis la ténacité de ses efforts et la clairvoyance de son grand esprit. Sans vouloir devancer le jugement de l'histoire, et malgré que je pense à part moi que son grand effort n'aura pas été stérile, il est un jugement qu'au pied de ce monument nous, Cana-